Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-217203819-20260707-DE09-07072026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION
2 juillet 2026
DATE D'AFFICHAGE
2 juillet 2026
Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 13
votants : 14

***L'AN DEUX MIL VINGT SIX, MARDI 7 JUILLET A VINGT HEURES**, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.*

Etaient présents : ***M. BARRIER, M. BELFORT, Mme COUET, M. DEGOULET, Mme DEMAYA Mme DESBOIS, M. DEVAUX, Mme FRANSIOLI, Mme JODEAU-BELOTTI, M. JOUSSE, Mme LE DRÉAU, M. OLLIVIER, Mme TIREL***

Absents excusés : ***M. LECERF donne procuration à Mme Martine COUET***

Absent non excusé : **M. Miguel FIMIEZ**

Secrétaire de séance : Mme Sylvie LE DRÉAU

9. Désignation du correspondant défense

Délibération DE09-07072026

Martine COUET informe les membres du Conseil municipal qu'il convient de désigner un « correspondant défense ».
Cette désignation s'inscrit dans la volonté de l'Etat de développer les relations entre les services des forces armées, le Ministère de la défense, les élus et les concitoyens.
Rôle et missions du correspondant :
Les missions du correspondant défense s'articulent autour de trois axes principaux :

- Informer les habitants sur la politique de défense, le parcours de citoyenneté et la mémoire des conflits (site et journal de la commune, nouveau service national, réserve)
- Sensibiliser les jeunes générations aux enjeux de défense (conférence sur le rôle des armées, témoignage dans l'établissement scolaire)
- Animer des actions locales (cérémonies commémoratives, visites de sites militaires, rencontres avec des anciens combattants)

L'unique candidat est M. Fabien LECERF.
Après vote à main levée, Fabien LECERF est élu « correspondant défense ».

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 8 juillet 2026

Le Maire
Martine COUET

La secrétaire de séance
Sylvie LE DRÉAU